

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20231104

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois novembre à 19 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Marolles-Lès-Saint-Calais, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation
15 novembre 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, membres titulaires, MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre, membres suppléants.

Date d'affichage
15 novembre 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 29
Votants : 36

Étaient excusés :

M. CHERON Michel
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian
M. FOUCAULT Yves donne pouvoir à MERCIER Marc
M. GREMILLON Patrick
M. GUIBERT Aris donne pouvoir à GUIBERT Cédric
M. JAMOIS Xavier
M. LEBERT Philippe donne pouvoir à BORDEAU Christian
M. MORIN Sébastien
M. PARIS Hubert
M. PLUT Jean-Claude donne pouvoir à PRIEUR Sergine
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant HUGUET Jean-Pierre
Mme MENU Catherine donne pouvoir à BONNEFOY Béatrice
Mme RENARD Candy
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à FLAMENT Dominique
Mme STERBA Éléonora donne pouvoir à MARTEL Jean-Pierre

Mme PRIEUR Sergine est nommée secrétaire de séance.

OBJET :	CONVENTION DE PARTENARIAT COMITE 21 ETABLISSEMENT GRAND OUEST ET CCVBA
----------------	---

Monsieur le Président rappelle que le Groupe Interdisciplinaire d'Experts du Climat en Pays de la Loire (GIEC-PL) a été impulsé en octobre 2020 par le Comité 21 – Comité français pour le développement durable avec le soutien de la Région des Pays de la Loire.

Il a pour missions de :

- Vulgariser et approfondir les connaissances scientifiques sur la contribution des Pays de la Loire aux changements climatiques et ses impacts pour le territoire ;
- Évaluer la vulnérabilité du territoire, des populations, des milieux naturels et des activités socio-économiques à ces changements ;
- Informer les acteurs du territoire sur les évolutions du climat, et les aider à identifier les mesures d'atténuation et d'adaptation les plus efficaces, en proposant des méthodes et en veillant à l'impartialité des informations proposées.

Association Loi 1901, le Comité 21 est un réseau qui regroupe à la fois des collectivités locales, des entreprises, des associations, des citoyens et des établissements d'enseignements et de recherche.

La présente convention a pour objet d'octroyer une subvention de fonctionnement pluriannuelle, pour deux années, afin de soutenir le Comité 21 Grand Ouest dans l'animation et la coordination des travaux réalisés par le GIEC des Pays de la Loire sur la période 2024-2025.

Pour cela, deux modalités de versement de la subvention de fonctionnement sont possibles :

- Soit un montant de 1 500 euros sur une dépense subventionnable de 500 000 euros TTC, pour les actions prévues en 2024 et 2025
- Soit une subvention annuelle d'un montant de 750 euros.

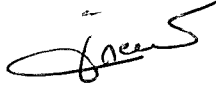
Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **REFUSE** :

- La convention de partenariat telle qu'annexée
- D'attribuer de la subvention de fonctionnement au COMITE 21 GRAND OUEST
- De choisir la modalité de versement
- D'autoriser Monsieur le Président de signer ladite convention.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.


Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Sergine PRIEUR



Saint Calais, le 23 novembre 2023

Le Président,
Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10. Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS